



Appel à Projets NUMEV 2020

La demande doit être envoyée avec le sujet « NUMEV-AAP2020 » à numev-propositions@umontpellier.fr sous forme d'un fichier unique nommé selon le modèle : AAP2020-NOM-DU-PORTEUR.pdf

avant le lundi 23 novembre 2020 midi

L'Appel à Projets (AAP) du LabEx NUMEV a pour objectif de promouvoir des projets qui ont un fort potentiel en matière de recherche, formation ou valorisation. Conformément aux termes du règlement financier et de son conventionnement, les moyens mis à la disposition du LabEx NUMEV pour cet appel permettront de :

- cofinancer des **bourses doctorales**, qui seront considérées prioritairement, suite à la prolongation du LabEx,
- financer ou cofinancer des **chercheurs invités** (sous forme de mission), des **bourses postdoctorales** ou des **ingénieurs de recherche**,
- financer ou cofinancer du **fonctionnement** (matériel et petits équipements < 4000 Euros HT, en application du règlement financier le LabEx NUMEV ; ne prend pas en charge l'achat d'ordinateurs),
- financer ou cofinancer des actions d'**animation scientifique** permettant d'accroître la visibilité internationale du site et/ou favorisant l'émergence de nouvelles collaborations pluridisciplinaires : *e.g.* journées thématiques, écoles internationale, ateliers, échanges scientifiques, initiatives pour la vulgarisation scientifique,
- financer ou cofinancer des actions liées à la **formation** dans le périmètre de NUMEV (*e.g.* mise en place de nouveaux enseignements, séminaires pour les étudiants, projets étudiants transversaux, frais liés à la formation : stages master/ingénieur, missions d'étudiants, fonctionnement). Une part significative des moyens disponibles peut être affectée à des actions de formation ou formation/recherche,
- *obtenir une labélisation IRT-International Research Team et un financement supplémentaire pour des missions, visites ou manifestations scientifiques avec participation de partenaires étrangers. Les partenaires devront travailler dans les domaines de l'environnement et/ou du vivant (E-V), ou dans les domaines MIPS du projet si des partenaires E-V sont déjà inclus et fortement impliqués dans le partenariat. La labélisation sera attribuée après sélection du projet scientifique, suite à l'audition du porteur de projet par le CPS faite au fil de l'eau.*

Dans tous les cas, les demandes devront s'inscrire dans le cadre **d'un partenariat fort avec des acteurs des domaines de l'environnement et/ou du vivant (E-V)**. Les projets de recherche doivent donc mobiliser au moins une unité de recherche membre du LabEx NUMEV (voir page 2), et au moins une équipe/unité E-V (localement ou à l'étranger).

Les projets en lien avec des initiatives MUSE (*e.g.* KIMs « Sciences du Sang », « Sea & Coast », « Biomarkers & Therapies », « Data & Life Sciences ») et pouvant permettre des actions supplémentaires avec un impact fort sur le développement et le rayonnement de la communauté scientifique montpelliéraine, seront aussi pris en considération.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans le nouveau périmètre scientifique du LabEx NUMEV, à savoir :

A/ Demandes permettant de renforcer les connaissances de cœur de métiers nécessaires à moyen/long terme, pour traiter des problématiques liées aux domaines de l'environnement et du vivant. Les quatre **axes** génériques sont : **(1) Capteurs et vecteurs, (2) Modélisation, (3) Modèles Expérimentaux et Mesures, et (4) Données, Algorithmes et Calculs.**

B/ Demandes permettant de renforcer la capacité du site dans des domaines scientifiques ciblés, en lien avec des applications technologiques et sociétales. Les quatre **projets intégrés (PI)** sont : **(1) Assistance au geste chirurgical, (2) Mouvement, (3) Océan et littoral, et (4) Génomes.**

Plus d'informations sur les axes et PI sont disponibles ici : <https://numev.edu.umontpellier.fr/presentation/>

Les projets doivent mettre clairement en avant un ou plusieurs points suivants, qui constituent les critères de sélection :

- 1/ avoir un **effet structurant** à l'échelle du site montpelliérain (**pluri-partenaires**), tout en ciblant les contours scientifiques du LabEx,
- 2/ être intégrés dans un **programme de recherche d'envergure qui s'inscrit dans la durée**,



- 3/ favoriser les **liens recherche/formation** et/ou renforcer le **continuum L-M-D** au sein du site,
- 4/ avoir des actions de **formation inter-composantes, inter-niveaux, pluridisciplinaires et pluriannuelles**,
- 5/ avoir un **potentiel de valorisation attesté** par des interactions avec des acteurs industriels et/ou professionnels de l'environnement et/ou de la santé,
- 6/ pour la labélisation IRT : **engager des partenaires étrangers sur un projet collaboratif à long terme (avec lettres de soutien de l'institution et du partenaire internationaux principaux), avec des perspectives de structuration internationale (e.g. IRL CNRS, projets européens).**

Pour être éligibles, les projets doivent répondre à ces deux critères : le porteur de projet doit (1) être membre d'un laboratoire partenaire du LabEx NUMEV (EUROMOV, IES, IMAG, L2C, LIRMM, LMGC, MISTEA, équipes INRIA Camin, Graphik, Lemon, Zenith) et (2) ne soumettre qu'une seule demande à cet appel à projets.

Calendrier :

Ouverture de l'appel : lundi 21 septembre 2020

Date limite dépôt des dossiers : lundi 23 novembre 2020 à midi

Sélection des projets par le CPS : mi-décembre 2020

Réponse aux porteurs de projets : janvier 2021

Note : La direction du LabEx NUMEV invitera les directions des laboratoires et/ou des composantes des porteurs de projet à viser les demandes reçues, après soumission.

Le prochain Appel à Projets NUMEV ouvrira au printemps 2021.

Notes importantes

- **Aucun transfert de crédits n'est possible** d'une enveloppe à l'autre (fonctionnement, investissement, personnel) une fois l'attribution faite.
- L'utilisation/engagement des fonds devra être effectué **avant décembre 2021**.
- Les crédits attribués sont gérés par le LabEx NUMEV et ne peuvent être en aucun cas versés au laboratoire d'appartenance.
- Vous êtes invité/e à contacter Camille Couralet (camille.couralet@umontpellier.fr - 04 67 14 98 30), chef de projet du LabEx NUMEV, si vous avez la moindre interrogation notamment sur l'éligibilité des dépenses.
- Lorsqu'un projet est attribué, le porteur de projet s'engage en acceptant les fonds à (1) rendre un bilan d'activité en fin d'année et à la fin du projet, (2) mentionner le LabEx NUMEV dans ses publications selon la formule suivante « **Ce projet a été soutenu par le LabEx NUMEV (ANR-10-LABX-0020) intégré à l'I-SITE MUSE** » / « **This project was supported by the LabEx NUMEV (ANR-10-LABX-0020) within the I-SITE MUSE** » et les transmettre à numev-direction@umontpellier.fr, (3) participer aux Journées Scientifiques du LabEx et présenter les travaux qui ont fait l'objet d'un financement.
- Les demandes de financement sont soumises uniquement par les porteurs de projets.

Les demandes de recrutement feront l'objet d'une sélection du/de la candidat/e après la sélection du projet. La sélection du projet scientifique est indépendante de la sélection du/de la candidat/e.

Pour les post-doctorants : Le porteur, en cas de sélection du projet, doit envoyer le dossier de son/sa meilleur/e candidat/e (CV, lettre de motivation, 2 lettres de recommandation, lettre motivée du porteur sur ce choix) au CPS qui validera/invalidera le/la candidat/e proposé/e. Si le/la candidat/e est connu/e au moment du dépôt du projet, le CV doit être fourni.

Pour être éligible à un financement du LabEx, **il est très fortement recommandé que les candidat/es soient externes au site de Montpellier avec de préférence une expérience pluridisciplinaire et internationale.**

Pour les doctorants : L'attribution du co-financement aux porteurs de projet dont le sujet de thèse est sélectionné interviendra au plus tard avant fin 2021, dès lors que les deux conditions suivantes sont réalisées :

- obtention d'un co-financement¹ – **noter que l'Université de Montpellier sera obligatoirement l'employeur ;**
- validation d'un/e candidat/e par le LabEx NUMEV et l'École Doctorale suite à son audition par une commission ad hoc. Le porteur, en cas de sélection du projet, doit envoyer le dossier de son/sa meilleur/e candidat/e (CV, lettre de motivation, 1 lettre de recommandation, lettre motivée du porteur sur ce choix) au CPS qui validera/invalidera le/la candidat/e proposé/e. Si le/la candidat/e est connu/e au moment du dépôt du projet, le CV doit être fourni.

Pour les ingénieurs de recherche ou d'études : Le porteur, en cas de sélection du projet scientifique, doit envoyer le dossier de son/sa meilleur/e candidat/e (CV, lettre de motivation, 1 lettre de recommandation, lettre motivée du porteur sur ce choix) au CPS qui validera/invalidera le/la candidat/e proposé/e. Si le/la candidat/e est connu/e au moment du dépôt du projet, le CV doit être fourni.

¹ Jusqu'à présent les co-financements avec l'École Doctorale I2S ne sont pas permis. En cas de changement, nous informerons la communauté.

Il est fortement recommandé aux porteurs de projets de se rapprocher de la Direction ou des responsables d'axe et/ou PI concernés lors du montage de leur dossier.

La Direction	Andrea PARMEGGIANI andrea.parmeggiani@umontpellier.fr	Emmanuel LE CLÉZIO emmanuel.leclezio@umontpellier.fr	Nabil ZEMITI nabil.zemiti@umontpellier.fr
AXE Capteurs et Vecteurs	Jérémie TORRES jeremie.torres@umontpellier.fr	Sébastien DRUON sebastien.druon@umontpellier.fr	
AXE Modélisation	Franck JOURDAN franck.jourdan@umontpellier.fr	John PALMERI john.palmeri@umontpellier.fr	
AXE Données, Algorithmes et calculs	Pascal PONCELET Pascal.poncelet@umontpellier.fr	Nadine HILGERT nadine.hilgert@inra.fr	
AXE Modèles Expérimentaux et Mesures	Christian LIGOURE christian.ligoure@umontpellier.fr	Benoît CHARLOT benoit.charlot@umontpellier.fr	
PI Assistance au geste chirurgical	Nabil ZEMITI nabil.zemiti@umontpellier.fr	Simon LE FLOC'H Simon.lefloch@umontpellier.fr	
PI Océan et Littoral	Serge BERNARD serge.bernard@umontpellier.fr	Pascale FABRE pascale.fabre@umontpellier.fr	
PI Mouvement	Julien LAGARDE julien.lagarde@umontpellier.fr	-	
PI Génomes	Fabio PARDI fabio.pardi@lirmm.fr	Gilles DIDIER gilles.didier@umontpellier.fr	
Formation	Andrea PARMEGGIANI andrea.parmeggiani@umontpellier.fr	Emmanuel LE CLÉZIO emmanuel.leclezio@umontpellier.fr	